



Ouagadougou, le

29 DEC 2020

N° 2020 _____ /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè, que **la République populaire de Chine** offre au titre de l'année académique 2020-2021 quinze (15) bourses pour des études supérieures de niveau **master** et **doctorat**.

❖ Conditions d'éligibilité

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire d'une licence pour les étudiants relevant du système LMD et d'une maîtrise pour ceux relevant de l'ancien système, avec au moins la mention « assez bien » et avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2020.
- être titulaire d'un master ou son équivalent et d'un DEA pour les étudiants de l'ancien système avec au moins la mention « **assez bien** » et avoir **32 ans** au plus pour les candidats de sexe masculin et **34 ans** pour les candidats de sexe féminin au 31 décembre 2020.

❖ Dossiers de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une copie du diplôme requis pour la formation demandée ;
- les relevés de notes de la dernière situation académique ;
- un protocole de recherche rédigé en anglais ou en chinois d'au moins 800 ;
- deux lettres de recommandation de deux professeurs différents rédigées en chinois ou en anglais ;
- un certificat de qualification linguistique en anglais comme le TOEFEL, le HSK ou le IELTS ;

- des maquettes personnelles pour les candidats qui désirent poursuivre leurs études en musicologie ;
- des œuvres personnelles comprenant deux croquis, deux peintures en couleur et deux autres maquettes pour les candidats au programme des beaux-arts ;
- une photocopie légalisée du formulaire médical des services de l'immigration en anglais pour les candidats qui désirent rester en Chine plus de 6 mois, téléchargeable sur le site web <http://www.csc.edu.cn/studyinchina> ou www.campuschina.org.

Les documents ci-dessus cités doivent être traduits en anglais ou en chinois et authentifiés par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Pour plus de détails, bien vouloir visiter le site web <http://www.csc.edu.cn/studyinchina> ou <http://www.campuschina.org>

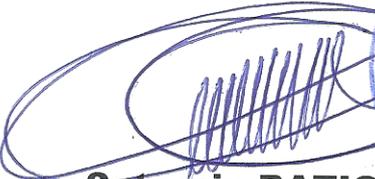
La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **29 janvier 2021 à 14h 00**.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au CIOSPB sis au 261, avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou.

Nota Bene :

- les cours sont généralement en chinois. Mais certaines universités disposent des spécialités pour lesquelles les cours sont dispensés en anglais.
- Les dossiers incomplets ou ne portant pas la signature du médecin traitant, le cachet officiel de l'hôpital et la photo cachetée du demandeur ne sont pas valables.
- Veuillez prendre les dispositions nécessaires pour que vos documents soient toujours valables pendant votre séjour en Chine car le résultat des examens médicaux n'est valable que pour six mois.

**P/Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général en mission,
Le Directeur Général des Etudes et des
Statistiques Sectorielles
assurant l'intérim**


Saturnin BATIONO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques